CLÉRAC
Charente - Maritime

Bulletin d'information municipal

Décembre 2022 n°42

Culture et loisirs

Vie locale

Action de la municipalité

VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire et son équipe municipale
vous invitent à la cérémonie traditionnelle des vœux
le 14 janvier 2023 à 12 heures dans la salle des fêtes

Sommaire

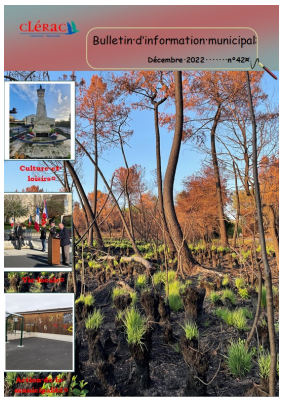

En première et dernière de couverture, les bois de Teurlay du Lary suite à l'incendie de l'été

4 Le Mot du Maire

Actions de la municipalité

5 Le bâtiment
6 La voirie—les feux de forêt
7 L'urbanisme
8 Du nouveau dans le personnel
9 Entretien des espaces verts– Eclairage public - Repas des aînés
10 Dans quel environnement voulons-nous vivre ?
11 Quel avenir pour le musée?

Informations diverses

12 PanneauPocket - Amélioration du logement
13 La fibre arrive à Clérac
14 Le tri, la nouvelle résolution !!!

Vie locale

15 Club de l'Amitié - Les Anciens Combattants
16 Tarot sud challenge - Comité des Fêtes
17 Teurlay Environnement Théâtre
18 Association Sportive et Culturelle de Clérac

Culture et loisirs

19 Cinéma de plein air
20-21 Bibliothèque
22 Musée
23-26 Ecole
27-30 Les instituteurs - Deuxième partie
31 Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais
32-34 Centenaire de l'inauguration du monument aux morts 1922-2022
35 Une réputation de mauvaises herbes mais pour qui ?
36 La courge musquée, appelée aussi « Butternut »

Vie pratique

37-38 Etat civil - Recensement militaire
39 Informations utiles

Directeur de publication : Michel QUOD
Rédacteur en chef : Dominique MAUREL
Mise en page : Adeline MIMAUD
Impression : Imprimerie ROBERT
N° dépôt légal : 962

Le Mot du Maire

Chères Cléracaises, Chers Cléracais

Nous voici bientôt à mi-mandat et si je mesure les difficultés, dans un contexte où l'on attend beaucoup des collectivités et où la prudence, en ces temps de réformes territoriales et de restrictions budgétaires est de mise, j'entends accomplir cette mission avec une équipe dynamique volontaire et dévouée.
Les sujets ne manquent pas, les projets non plus, nos bases financières sont saines et face aux nombreuses incertitudes, cela nous amène à faire des choix en matière d'économie et de fonctionnement.
Notre volonté reste intacte, comme au premier jour, pour redynamiser notre commune, pour assurer la qualité du service public, pour soutenir une vie associative locale et riche, pour améliorer le cadre de vie en protégeant nos espaces naturels et notre patrimoine et en rendant notre village attrayant et agréable à vivre par l'exécution de travaux d'amélioration des espaces publics. La première partie de notre mandat a été largement consacrée à des travaux qui étaient en cours et aussi à de nouveaux projets, et à des réflexions pour imaginer le Clérac de demain (projet de territoire, révision du Plu avec le Scot, élaboration d'un plan de sécurité incendie PRIFF, réflexion sur nos équipements publics et leur évolution, acquisitions foncières, révision du plan départemental pour l'habitat). A cela s'ajoute des dossiers lourds de conséquences : barreau routier, développement de Sotrival, évolution d'Imerys, réalisation de notre zone d'activité économique d'entreprises.
Sans être exhaustif, les actions ont porté également sur la réorganisation de nos services, l'amélioration de notre communication, la mise en place de nouveaux services et matériels pour nos équipes administratives et techniques, et la mise en œuvre des transferts de compétence auprès de la CDCHS (Communauté de Communes de Haute Saintonge).
La seconde partie de ce mandat devrait voir l'aboutissement et le lancement de plusieurs projets. En effet dans un contexte de plus en plus tendu, la municipalité réussit malgré tout à maintenir sa politique ambitieuse d'investissement, de modernisation et de développement des services et projets : soutenir les activités de nos commerces, accentuer le développement du cabinet médical, à l'école, engager la construction de la salle des maîtres ainsi qu'une salle de motricité, la rénovation des logements communaux, sur le site de la peupleraie : lancer l'étude pour la réalisation d'une salle polyvalente, avec une halle pour les festivités et les manifestations de plein air, des parkings, le terrain de pétanque. Nous pensons également commencer la réalisation d'un nouveau lotissement à proximité du bourg, aménager un parc d'activité pour nos jeunes, avoir une autre réflexion sur les nouvelles énergies en particulier pour l'éclairage public, mes panneaux photovoltaïques sur les toitures (école, mairie, HLM) et le changement d'une nouvelle chaudière moins énergivore
Cette période de mi-mandat vient d'être marquée par un fort temps électoral aboutissant à la prise de fonction d'un nouveau Président de la République, d'un nouveau gouvernement et d'un renouvellement profond de l'Assemblée Nationale. Puisse la période qui s'ouvre apporter aux collectivités un ballon d'oxygène par une pause dans les réformes, dans les normes, dans les restrictions budgétaires, dans les charges nouvelles imposées car nous ne pourrons pas assumer en cette seconde partie de mandat ce que nous avons dû subir pendant la première partie. Il en va soit, de la mise en difficulté de notre tissu associatif que nous ne pourrons plus soutenir, soit de la détérioration de la qualité du service public que nous ne pourrons plus assumer dans sa plénitude, soit encore d' une augmentation importante des impôts locaux et donc de la fiscalité des ménages avec toutes les conséquences envisageables sur le dynamisme économique.
Espérons qu'au cours de cette seconde partie de mandat, nos collectivités seront mieux écoutées.
Pour terminer, c'est quand même plein d'espoir que je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à vous et vos proches, et prenez bien soin de vous.

Bien cordialement.
Michel QUOD

Logement 5

Le 8 août, une visite du logement N°5 (anciennement maison de Mme Cloutou), rue de l'Ancienne Forge montrait **la fin des travaux de réfection** pour une remise en location.

Le montant des travaux est de 65 116.96 € TTC.

Cet investissement a bénéficié de subvention Départementale pour un montant de 11 785.00 €, soit 18 % de participation.

Salle des associations

Dans la nuit du 28 au 29 août, **une effraction** de la Maison des Associations affectait notre Comité des fêtes et d'autres associations telles que la Pétanque, les Anciens, le Football et l'ASCC.

Ecole

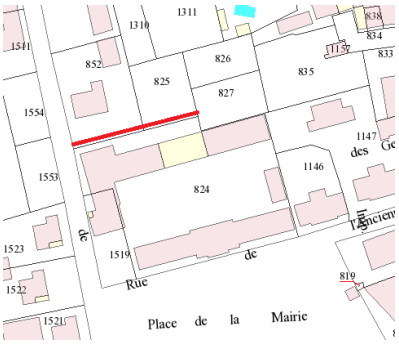

Le 26/09/22 a été effectué **le bornage** de la partie du jardin qu'a bien voulu nous céder Mme Pichardie afin d'élargir le passage entre chez elle et derrière le réfectoire de l'école. La clôture doit y être prochainement déplacée.

Dans le précédent bulletin, nous vous avions présenté l'isolation phonique réalisée dans la salle à manger du restaurant scolaire.
Cet été, nos agents ont repeint les murs en blanc, les caissons en couleurs vives et remplacé les patères (en vert, orange et rose) pour égayer cet espace fréquenté par les élèves qui déjeunent sur place.

À la salle de motricité, des rideaux occultants (bleus) ont été installés pour un meilleur confort des petits qui viennent y faire un temps calme en début d'après-midi et un nouveau tapis, plus épais, a été posé au sol pour les activités physiques.

À l'entrée de la cour de récréation, les élèves et les usagers de l'école disposent maintenant d'un abri pour les vélos plus accessible à tous et protégé.
La municipalité a également mis à la disposition des enfants des jeux de construction stockés sous le préau pour les occuper pendant la pause méridienne, les récréations et la garderie.

Action de la municipalité

Voirie

Courant juillet et août, la commission voirie a **recensé tous les chemins ruraux de la commune** afin d'en réactualiser les plans et leurs dénominations ; le fruit de ce travail devrait nous être restitué par le Syndicat de la Voirie d'ici la fin de l'année.

Feu de forêt

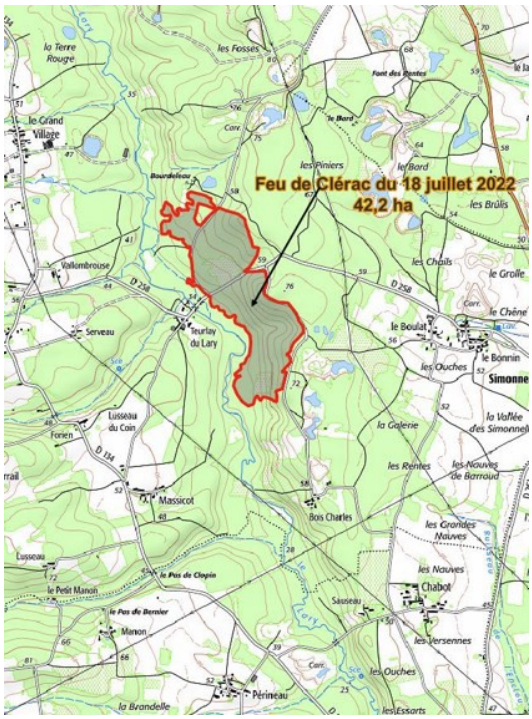

Le 16 juillet derniers, se déclenchait **l'incendie de Bois-Charles** circonscrit en 3 jours, détruisant une trentaine d'ha de forêt mélangée de pins et de taillis, malgré la promptitude des secours.

En effet l'incendie de la Teste de Buch a involontairement permis que quelques moyens aériens soient détachés pour venir rapidement à bout de ce qui aurait pu devenir également une grande catastrophe.

Ce dernier reprenait malgré tout deux jours plus tard pour progresser **vers Teurlay du Lary**, brûlant encore une dizaine d'ha de bois. Toujours grâce aux moyens aériens détachés de La Teste et de Landiras, il était vite fixé.

Cela étant, grâce à **la surveillance des pompiers, des volontaires et des personnels municipaux**, de multiples reprises ont pu être stoppées. En effet, dans les tourbières enfouies, sur lesquelles se sont développées les molinies bleues, le feu se propage souterrainement par le même effet qu'avec de l'amadou.

Des interdictions de circuler sur les chemins ruraux et dans la forêt ainsi que de cesser toute exploitation sylvicole ont donc été décrétés non seulement dans notre commune mais également dans celles environnantes et ce, jusqu'à la fin août. Il n'y a qu'à partir des quelques pluies de la fin de mois que ces décisions municipales ont pu être suspendues.

Action de la municipalité

Aire de la Lune

Comme nous en avons déjà parlé, les peupliers sont arrivés à maturité et n'étant pas voués à vieillir, ils deviennent dangereux. Dans la nuit du 11 au 12 septembre, un fort coup de vent a cassé une partie du fût de l'un d'eux à l'aire de camping- car, causant **quelques dégâts à un véhicule** où dormaient un couple et sa petite fille de 6 ans. La clôture d'une des maisons du lotissement des prés de Réaux a été endommagée.

Un périmètre de sécurité a été créé autour et une demande d'autorisation de coupe sera déposée.

Cimetière

Les études de **création de la troisième extension du cimetière** confiées au cabinet d'Ingénierie Azimut de Libourne se poursuivent ; au vu de la topologie du terrain, nous nous orientons vers une surface de 1500 m² sur laquelle les travaux de défrichement sont prévus cet hiver.

PPRIF

Des réunions de concertation au sujet du Plan de Prévention des Risques d'Incendie en Forêt (**PPRIF**) qui impactaient fortement les possibilités d'urbanisme dans les 9 communes du sud du département concernées par ces mesures se sont régulièrement tenues pour aboutir à un assouplissement qui devrait permettre, au moins à Clérac, de préserver davantage de terrains à construire autour du bourg.

PLU

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) s'installant progressivement, notre PLU va devenir fatalement obsolète. Une révision totale de ce dernier va débuter courant 2023 pour aboutir à un nouveau document d'urbanisme qui devra être approuvé début 2026.

Du nouveau dans le personnel

Au cours de l'été et après des entretiens d'embauche positifs, Mme Jennifer Maridat a eu l'opportunité de se rapprocher de son domicile tout en continuant à travailler dans le domaine de la restauration scolaire.
Nous avons dû recruter, dans un délai très court, un nouveau chef cuisinier pour assurer le service de la restauration scolaire dès la rentrée de septembre.
M. Stéphane Dailly connaissait notre structure pour y avoir assuré des stages et des remplacements, ce qui a facilité sa prise de fonctions. Après avoir exercé plusieurs années en restauration traditionnelle, il s'est converti en restauration collective et a exercé dans des maisons de retraite, des centres de loisirs avant de rejoindre notre cantine municipale.
Avec une grande expérience en cuisine, ses préparations culinaires sont très appréciées de tous les usagers, enfants et adultes.

M. Vincent Guérin est en arrêt de travail depuis la mi-septembre. Il est remplacé depuis le 17 septembre par Mme Stéphanie Gabriel, 43 ans, mère de famille. Cette jeune femme, diplômée du CAP petite enfance, s'est investie, avec beaucoup de bienveillance, dans ses fonctions auprès des enfants aussi bien à la garderie municipale qu'au service de la cantine et à la surveillance de la pause méridienne. De nombreuses activités sont proposées et les enfants s'impliquent avec plaisir. L'équipe municipale la remercie pour son professionnalisme et sa bonne humeur dans toutes les tâches qui lui sont confiées.

Monsieur Frédéric Prévot a été recruté en qualité de contractuel pour une durée d'un an au sein du service technique afin de palier le départ d'un agent.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe des employés municipaux.

Entretien des espaces verts

Depuis 2017, l'usage des produits phytosanitaires est interdit sur les espaces verts, les forêts, les voiries.
La commune de Clérac œuvre pour mettre en place un entretien des espaces communaux adapté à la règlementation mais aussi plus respectueux de l'environnement et de la santé publique.
Ce n'est pas un manque d'entretien mais un entretien raisonné.

A ce sujet, Monsieur le maire et 2 conseillers sont allés visiter le cimetière de Montpon où la municipalité, précurseur en la matière, se penche depuis longtemps sur **le fleurissement de la ville et sur les entretiens zéro-phyto**.
Nous devons trouver de nouvelles solutions d'entretien de notre cimetière et du **fleurissement de Clérac**.

Eclairage public

La mairie s'engage dans la lutte contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et réduit la consommation d'énergie.
La ville de Clérac suit les recommandations sur la diminution de l'éclairage nocturne.
L'éclairage sera éteint comme suit :

* du dimanche soir au vendredi matin : de 22 h 00 à 6 h 30
* du vendredi soir au dimanche matin : de 23 h00 à 7 h 00.

Repas des aînés

Monsieur le Maire et son équipe municipale ont organisé le traditionnel repas des aînés de la commune.
Une pensée émue en mémoire de nos récents disparus n'a pas été oubliée, suivie par la joie et la bonne humeur qui était de mise en ce samedi 19 novembre.
Nous avons pu accueillir 137 personnes qui ont répondu à l'invitation pour certains, amis et conjoints étaient de la partie. 66 plateaux repas ont été livrés à domicile le 22 et 24 novembre, à toutes les personnes malades ou ne pouvant pas se déplacer.
Des vœux de santé sont adressés, et une rétrospective des projets menés par la municipalité est présentée par Monsieur le Maire.

Le repas comme les plateaux ont été concoctés et servis par Sonia Dupont "Galilé traiteur" de Clérac, pour les boissons M. Eric Vareille, M. et Mme Français nos épiciers, ainsi que Dominique Marilleau que vous pouvez retrouver sur le marché du vendredi matin. Le Fournil de Clérac a livré le pain et le dessert.
Enfin nos aînés ont pu apprécier la troupe de M. Denis Grey concept qui comptait chanteur, transformiste et danseur.

Le repas s'est terminé avec la remise d'un bouquet de fleur à notre doyenne Mme Raymonde Mestreau que nous souhaitons retrouver l'année prochaine en pleine santé.

Il semble que la journée fut réussie, que les Cléracais et Cléracaises étaient heureux de se retrouver et de partager un bon moment ensemble.
Nous vous donnons tous rendez-vous l'année prochaine.

Dans quel environnement voulons-nous vivre ?

On assiste depuis la tempête de 1999 puis le remembrement lié au passage de la LGV (Ligne Grande Vitesse) à un appauvrissement de nos paysages et de notre biodiversité. Dans les années 80, les « coins » à cèpes et autres champignons étaient nombreux et chacun avait son petit lieu secret. Les insectes étaient également nombreux dans les sous-bois et les oiseaux avaient de quoi se nourrir et nicher dans les nombreux bois de feuillus de Clérac. Qu'en est-il aujourd'hui ?
Après le passage de la tempête de 99, déjà beaucoup de propriétaires ont décidé de replanter du pin, beaucoup plus rapide à croitre sur nos terres sableuses et argileuses. Tous les bois étant privés, la rentabilité maximum est recherchée. La forêt est un placement qui se doit d'être rentable.
Avec l'arrivée de la LGV, le phénomène s'est accéléré. Les échanges et achats de parcelles entre propriétaires ont permis des rassemblements et un grossissement des propriétés qui devenaient plus faciles et plus rentables à exploiter. Encouragés par les conseillers forestiers, beaucoup de propriétaires ont fait couper les feuillus, peu rentables à court terme, et ont replanté des résineux.
Aujourd'hui, beaucoup de ces propriétaires vieillissants dont la descendance n'est pas intéressée par l'exploitation forestière, vendent leurs terres au plus offrant et les coupes rases des feuillus se poursuivent inexorablement. L'industrialisation de la forêt, lancée sous les années Sarkozy, est à l'oeuvre. Le but était d'acheter moins de bois à l'étranger et donc de produire davantage en France. Le problème étant que dès qu'on industrialise, on fait fi de la biodiversité et de tout ce qui en découle (25% des insectes ont disparu ces trente dernières années). On le voit à notre petite échelle de Clérac.

Nombreux sont les Cléracais(es) qui font le constat de cet appauvrissement de la biodiversité et le déplorent. La forêt étant privée, on ne peut pas reprocher aux propriétaires d'en chercher le meilleur rendement possible.
Que faire pour maintenir le peu de bois de feuillus qui restent ?
Des GFC (Groupement Forestier Citoyen) se constituent un peu partout en France (car le problème se retrouve dans tout le pays). N'importe qui peut faire partie de ces GFC en prenant une participation sous forme de parts et possède une voix lors des Assemblées Générales. Les propriétés forestières achetées grâce aux adhésions et à des subventions sont administrées par un gérant. Des statuts viennent encadrer les pratiques d'exploitation. Ils visent à **prendre soin des conditions favorables au maintien et au développement de la biodiversité forestière locale**. Les propriétaires peuvent aussi laisser leurs terres en gestion au GFC par un bail emphytéotique (de 18 à 99 ans). C'est le cas de Lu Picatau, le GFC le plus proche de nous, en Dordogne. Il n'y a pas de GFC à Clérac.
Que peut faire la municipalité ? Consciente du problème et de la dégradation rapide de notre environnement, elle a décidé de créer une commission Bois-Forêt chargée d'étudier la question (siègent à cette commission : I. Arnaudy, D. Boin, D. Maurel, P. Priouzeau, Vice-Président : Marc Vareille).
La constitution d'une réserve forestière communale ayant pour objectif principal la préservation de la biodiversité est un premier élément. Une charte sera écrite pour un usage et une gestion écologique des sites.
Mais pour que cela réussisse avant qu'il ne soit trop tard il nous faut être informé des ventes de parcelles de forêt pour que la municipalité puisse faire une offre, ce qui n'est pas ou rarement le cas pour le moment.
Si vous êtes propriétaire forestier de bois de feuillus, que avez le souhait de vous séparer d'une partie ou de la totalité de votre bien et que vous êtes plus sensible à la préservation de la nature qu'aux sirènes de l'industrie, n'oubliez pas de prévenir un(e) conseiller(e) de la commission bois-forêt.

Quel avenir pour le musée ?

Après deux années difficiles liées à la COVID, le musée a rouvert avec un mois de moins qu'habituellement. Il faut savoir que le salaire de l'employée communautaire est financé par la Communauté de Communes et que cette dernière n'est pas très encline à financer une structure qui accueille peu de visiteurs. La CDCHS a donc réduit la période d'emploi de deux mois. La municipalité a décidé de compléter un mois supplémentaire. Le musée a pu ouvrir comme d'habitude au 1er mai mais a dû fermer ses portes au 30 septembre 2022 au lieu du 31 octobre.

La question maintenant est de savoir ce que va décider la CDCHS dans les prochaines années. Va-t-elle continuer de diminuer sa participation ? Va-t-elle la supprimer ? Déjà, il a été suggéré de déplacer les collections du musée sur un autre lieu géré par la CDCHS et ouvert toute l'année. Avantage pour les collections qui seraient visibles par plus de monde pendant plus longtemps. Désavantage pour le village qui perdrait une de ses originalités et une attractivité touristique. Sans parler des actions spécifiques liées au musée comme les journées du patrimoine par exemple ou les expositions provisoires qui n'existeront plus. Mais tout cela a un coût. Si la CDCHS se désengage alors deux questions vont se poser : **peut-on** garder notre musée ? **Doit-on** le garder ? La municipalité devra prendre une décision.

N'hésitez pas à donner votre avis quand vous croiserez un(e) conseiller(e). Le débat est ouvert et il y a un emploi en jeu derrière tout ça.

Chaque année, ce musée reçoit des groupes mais aussi des camping-caristes, très nombreux toute l'année à cette aire d'accueil gratuite de l'étang.
Les cyclotouristes, de plus en plus nombreux également, principalement l'été, peuvent aussi s'y intéresser le temps d'un arrêt. Le trajet de la Scandibérique (trajet de 1700 km pour les vélos qui part de la frontière Belge et s'arrête à la frontière espagnole pour la partie française) passe par le bourg de Clérac. On peut lire sur le descriptif : « Noyé dans un écrin de verdure, la Saintonge boisée, Clérac est un havre de paix. » De quoi attirer un cyclotouriste pour un repos bien mérité.

Entrées musée			
	Total	payantes	gratuites
2017	738	231	507
2018	546	148	398
2019	582	140	442
2020 covid	206	90	116
2021 covid	244	112	131
2022 (étage interdit d'accès, pas d'exposition, un mois de moins)	430	174	256

Informations diverses

PanneauPocket au service des habitants de la Commune

La mairie de Clérac s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.
PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.
L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent : les Communes et Intercommunalités qui l'entourent, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...
Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !
Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).
La commune de Clérac diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations...
L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.
Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 9300 collectivités plus facile et plus sereine.
100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.
L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficience du dispositif opérationnel de tranquillité publique.
Partenaires officiels :

AMRF

Gendarmerie nationale

Amélioration du logement

Dans le cadre de l'amélioration du logement, le département sensibilise les communes pour informer les habitants des possibilités offertes afin d'abaisser les factures d'énergie, remettre en état des logements dégradés et/ou de maintenir dans leur logement les propriétaires.
Par conséquent, les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation thermique, remettre en état un logement dégradé ou adapter un logement à une perte d'autonomie peuvent se diriger vers les services offerts par les différents organismes compétents.
Ces aides sont cependant conditionnées à un plafond de revenu annuel du ménage.

Contact pour des informations adaptées à votre cas :

Maison de l'énergie - Heurtebise - 17500 Jonzac
Tél. 05 46 04 84 51
Site web : https://nouvelle-aquitaine-renov.fr/decouvrir-le-service-public/

Autres sources d'informations possibles :
***Communauté Des Communes de Haute Saintonge**
https://www.jonzac-haute-saintonge.com/trouver-votre-activite/maison-de-lenergie-5729625/

***Agence Nationale de l'Habitat** (Anah) - 89 avenue des Cordeliers - 17018 La Rochelle
Tél : 05 16 49 63 14
https://www.anah.fr/

***France Renov** : https://france-renov.gouv.fr/
Tél : 0 808 800 700 (appel gratuit)

La fibre arrive à Clérac

Ce projet majeur du Département mobilise des centaines de personnes. Les travaux vont s'étaler jusqu'à juin 2023 pour amener la Fibre devant chaque maison des communes en tirant des dizaines de kilomètres de fibres, pour l'essentiel dans les réseaux existants.

100 % des logements de la commune de Clérac seront bientôt éligibles à la Fibre. Cela représente un total de 562 logements ou locaux artisanaux/commerciaux.

Comme vous l'avez certainement déjà constaté, des travaux importants d'enfouissement des réseaux ont eu lieu récemment entre Montguyon et Clérac/Gadebourg pour apporter la Fibre sur la commune.

D'autres travaux importants vont être réalisés sur votre commune. Ces travaux portent notamment sur de nouveaux réseaux télécom pour alimenter les villages au sud de la commune, notamment Grand Village et Vallombronze ainsi que sur la route de Cercoux pour les villages d'Albret, les Bertrands, Chambard. Des discussions sont menées avec la Mairie pour définir les travaux à mener et les études seront validées avant la fin de l'année.

Les équipes vont réaliser ces travaux d'ici la fin du premier trimestre 2023. Une partie de ces travaux a déjà été anticipée, notamment sur la partie Nord de la Commune (autour de Gadebourg).

Cela permettra l'ouverture commerciale du service dès le mois de Mars 2023 pour les premiers logements éligibles et jusqu'à Juin 2022 pour couvrir 100% des logements.

Vous pouvez tester votre éligibilité sur notre site internet à l'adresse suivante :

https://www.charentemaritimetreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite/#tab-deploiement-du-reseau

Une fois les travaux finis, sachez que les 4 opérateurs internet seront présents : Orange, Free et Bouygues Télécom, SFR.

Les services du Département et l'équipe Charente-Maritime THD restent disponibles pour vous. Pour rappel, notre adresse : contact.cmtd@charentemaritimetreshautdebit.fr

CHARENTE-MARITIME
Très Haut Débit

https://www.charentemaritimetreshautdebit.fr

Le tri, la nouvelle bonne résolution !!!

Club de l'Amitié

Quelques nouvelles du club des ainés, après l'arrêt au premier semestre suite aux différentes mesures sanitaires nous avons repris nos activités en mai.

Le 18 juin nous nous sommes retrouvés à l'Auberge des Lacs Bleus pour notre repas de printemps très agréable avec un peu de retard.

En juillet et en août, nous avons arrêté nos activités au vu de la chaleur trop importante pour faire déplacer des personnes âgées.

Le mois de septembre est arrivé avec des températures plus agréables, nous avons donc repris les réunions le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois. En ce début de deuxième semestre, nous avons accueilli 4 nouveaux membres. Nos réunions sont plus animées (24 ou 25 participants). Nous avons retrouvé une tricoteuse, une adepte du coloriage mais toujours pas de joueur de tarot.

Le 8 février 2023, l'assemblée générale se tiendra dans la salle des associations.

Anciens combattants

Le 11 novembre, la cérémonie du 104ème anniversaire de l'armistice 14/18 a été organisée. À cette occasion, nous avons célébré le centenaire de l'inauguration du monument aux morts de Clérac.

Sur ce monument, sont inscrits cinquante et un hommes originaires de Clérac morts pour la France durant la guerre 14/18 et 4 morts pour la France durant la guerre 39/45.

Une exposition dans la salle des fêtes a été organisée à cette occasion où on a pu retrouver des documents concernant la souscription, la construction du monument et la liste des Cléracais morts au champ d'honneur.

Cette exposition peut désormais être consultée à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

En cette journée de recueillement, on pouvait y voir une assistance nombreuse sur la place mélangée d'enfants, d'enseignants, de parents, de Monsieur le Maire, de Monsieur le Président de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), de Monsieur le Président des Anciens combattants de la commune de Cercoux.

Les gerbes ont été déposées par Monsieur le Maire et les anciens combattants.

Trois élèves de CE2 : Enzo, Jonas et Layla ont lu le message de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, suivi du discours de Monsieur le Maire.

Les enfants ont ensuite planté 55 drapeaux dans les jardinières représentant les hommes de Clérac perdus au combat.

Cette cérémonie se termine au son de la Marseillaise suivie d'un vin d'honneur.

Au programme 2023:

* 19 mars : célébré à Cercoux
* 8 mai
* 11 novembre

Association Tarot Challenge Sud Saintonge

L'Association "Tarot Challenge Sud Saintonge" a repris ses activités début septembre. Elle organisera 3 journées tarot dans la salle des fêtes de Clérac durant le premier semestre 2023, les samedis 07 janvier, 11 mars et 13 mai , avec 2 concours à 15h00 et 20h45.
Nous organiserons également 3 concours pour le compte du club de pétanque, le dimanche 15 janvier à 14h , et le samedi 08 avril avec 2 concours à 15h et 20h45.
Enfin, l'Assemblée Générale de l'association se déroulera le samedi 10 juin à 15h à la salle des fêtes et sera suivie d'un concours à 20h45.
Ces concours sont ouverts à tout le monde, sans carte d'adhésion ni licence, et chacun a son lot. La première dame repart avec une récompense supplémentaire.
Le meilleur accueil sera réservé à tous les joueurs anciens et nouveaux.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre.
Vous pouvez consulter les classements hebdomadaires sur notre site : www.tcss-tarot.cubeo.com
Contact chez la Présidente, Isabelle Duniaud au 0546042663 ou 0695781422.

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a organisé deux manifestations durant le dernier semestre.
La première fut la traditionnelle **Journée Plein Air, le 2 Juillet**.
Cette manifestation a permis de réunir près de 300 convives avec l'aide des bénévoles venant de l'ACCA de Clérac mais aussi d'autres personnes désireuses de donner un coup de main pour monter par exemple le tivoli. Merci à eux.
La soirée a débuté autour d'une sangria et de moules préparées par l'association. En parallèle, un groupe de Mexicains hébergés par certains habitants de la commune a dansé, joué et apporté de la bonne humeur pour cette soirée. Ils étaient cordialement invités au repas pour les remercier de leur prestation.

La deuxième manifestation s'est déroulée sur 3 jours lors de **la fête locale de Clérac les 2, 3 et 4 Septembre.**
Tout d'abord le 2 septembre, le **marché nocturne** a permis de profiter des commerçants qui sont venus à Clérac pour proposer leurs produits et leur savoir-faire. Merci à eux et nul doute que nous pourrons les convier pour les prochaines éditions.
Le samedi 3 septembre a été porté essentiellement par la **course cycliste**, épreuve organisée par la Pédale Jonzacaise et réunissant des juniors et des séniors de 2ème et 3ème catégorie. Elle a vu la victoire d'Alexis Deus (Pau Vélo 64).
En soirée, de nombreuses personnes ont pu admirer le feu d'artifice tiré depuis l'étang.

La **brocante** du dimanche 4 septembre a clôturé ce week-end festif et animé pendant la période par les jeux des forains de la maison Cartron.
Encore merci à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui sont venues partager ces moments de convivialité.
Festivement.

Teurlay Environnement Théâtre

Un théâtre qui rassemble

Cela fait cinq ans que l'association Teurlay Environnement Théâtre existe. Avec le soutien de nos collectivités locales et des parents, elle a créé une troupe d'enfants/ adolescents qui a réalisé et présenté quatre spectacles à Clérac : *La véritable histoire du Petit Poucet* en 2018*, Les trois petits cochons* en 2019*, Enfances à Clérac* en 2020, 2021 et *Légendes de Haute-Saintonge* en août dernier. Inspiré des légendes liées au territoire, le spectacle a réuni plus de 200 personnes enthousiastes. Parmi elles, notons la présence des enfants de Monsieur Hugues Legendre, auteur d'un des textes du spectacle, et dont plusieurs contes et légendes seront prochainement édités chez Gallimard. En 2023, les 15 jeunes de la troupe, accompagnés par les artistes Mélissa, Philippe et Robin, se lanceront dans un nouveau projet autour du roman de Merlin l'Enchanteur. L'association propose également à Clérac, et pour la deuxième année, des ateliers de théâtre à destination des adultes. Ils sont dirigés par Philippe Peychaud et proposent un voyage pédagogique autour du jeu et de la création théâtrale. Avec tous les participants de la première saison plus les nouveaux, ce sont au total 20 personnes qui profitent de cette pratique artistique. Une rencontre avec le public est prévue en juin 2023. Enfin, l'association Teurlay Environnement Théâtre consolide ses liens avec les établissements scolaires, les associations culturelles et les communes de notre territoire. En 2023, TET accompagnera dans leurs projets artistiques les écoles de La Clotte et de Neuvicq, la compagnie des Comédiens en Ballade et l'association Scénies en 2 Monts à Montguyon, ainsi que le Moulin Solidaire à Cercoux… L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne donc rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux spectacles enchanteurs…

Association Sportive et Culturelle de Clérac

À la Rando des Pins, on pédale et on marche dans la bonne humeur.

L'A.S.C.C. a repris en septembre pour une nouvelle saison. Les sorties mensuelles de marche et de V.T.T. ont été perturbées par les incendies de cet été et les interdictions de se promener dans les zones forestières.

Ainsi la Rando des Pins, manifestation ouverte à tous rassemblant plus de 400 personnes, qui traditionnellement se déroule en juin pour la fête des pères, a dû être reportée le 04 septembre, en même temps que la fête locale du Comité des Fêtes.

L'association est heureuse de compter chaque année davantage d'adhérents. Nous avons terminé l'année avec 64 adhésions et une moyenne de participation à chaque randonnée de 39 participants.

Quatre circuits de marche sont proposés : 5 – 8 – 10 – 12 km ainsi que deux circuits de V.T.T.. 25 et 35 km. Chacun peut y trouver son compte en fonction de sa foulée ou de son coup de pédale. Plus les distances sont longues, plus la vitesse est rapide.

Un des groupes de randonneuses/ randonneurs d'Octobre Rose, le 16 octobre 2022

L'A.S.C.C. s'associe chaque année au Club de l'Amitié pour l'organisation d'Octobre Rose. Cette année 151 personnes ont participé et ont parcouru nos circuits sur les chemins de Clérac. Cette manifestation a permis de récolter 713 € de dons, chèque envoyé à l'hôpital Bergonié de Bordeaux. Un pique-nique à l'étang a clos cette matinée bien sympathique.

L'A.S.C.C. a également proposé à la population un spectacle de Hip-Hop de très grande qualité en juin. La troupe, compagnie E.G.O., est basée à Niort mais travaille aussi avec des artistes professionnels venant de La Rochelle. Deux des danseurs sont sélectionnés pour les J.O. de 2024.

Malheureusement, le week-end et l'heure étaient peut-être défavorables ou la population locale n'est pas intéressée par la danse … ?? toujours est-il qu'il y avait très peu, trop peu, de monde à cette prestation, 42 personnes seulement. C'était pourtant une chance et une rareté de voir ce type de spectacle à Clérac. On ne voit ça que dans les grandes villes. Dommage !

Une compagnie jeune, extrêmement dynamique et entraînante a subjugué son faible auditoire.

L'A.S.C.C. a été victime du cambriolage de la salle associative fin août. Deux barnums ont été emportés dont un juste acheté et pas encore déballé, et ce, juste avant l'organisation de la Rando des Pins ce qui n'a pas facilité la mise en place.

Si vous souhaitez marcher ou pédaler en groupe, faire des connaissances, passer un bon moment sportif, rendez-vous chaque troisième dimanche du mois à la salle associative. Départ à 9h !

Contacts :

Pascal Priouzeau, Président : 05 46 04 28 44

Lucien Cathelineau, Vice-Président : 05 46 04 19 80

Cinéma de plein air

Le 26 juillet, Clérac accueillait un « Ciné en Plein Air » dans le cadre des Estivales, organisées par la Communauté de Communes.
C'est sur la place de la mairie que le film « Antoinette dans les Cévennes » a été projeté sur écran géant. Une comédie/romance pleine de fraicheur et de tendresse ponctuée de beaucoup de moments drôles et assortie de magnifiques paysages cévenols.
Environ 80 personnes ont assisté à la projection, assises sur les chaises disposées sur la pelouse et emmitouflées dans des couvertures car la fraicheur arrive vite à la tombée de la nuit.

Médiathèque

3 rue du jeu de quille - 17270 Clérac

bibliotheque@ville-clerac.fr

Tél. : 05-46-04-75-56

Horaires d'ouverture

- mardi et jeudi
de 16h30 à 18h30

- mercredi et samedi
de 10h00 à 12h00

- vendredi
de 16h00 à 18h00

Bibliothèque

La Médiathèque est gratuite et ouverte à tous

à tout moment l'équipe peut être à votre écoute

* site Internet http://www.mediatheques-haute-saintonge.com/

Il vous permet de :

Consulter les documents qui se trouvent dans les Médiathèques du Sud-Saintonge.

Réserver directement les documents qui vous intéressent dans la médiathèque ou vous êtes inscrit.

http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/

Il vous permet de consulter le catalogue de la Médiathèque Départementale de Saintes et de venir nous faire vos réservations.

Les Animations

· **Exposition « Les Horloges comtoises »**

Cette exposition nous a été prêtée par Mr Bernard CHARRON.

Elle a eu lieu du 10 juin au 30 septembre 2022. 3 Horloges comtoises, des mécanismes, balanciers etc…

Atelier Halloween

Cet atelier s'adresse aux enfants de 6 à 10 ans.

Il a eu lieu le samedi 29 octobre de 10h à 11h30. Nous avons fabriqué un pantin, différentes figurines de monstres.

Les enfants sont repartis avec leur réalisation et des bonbons

Spectacle organisé par le G10 (Groupe de 10 bibliothèques du sud-Saintonge dont on fait partie)

Le dimanche 16 octobre, Bédenac a reçu la Compagnie « Torrent ciel » de Saintes avec son spectacle « Tyan et Yoko du bout du monde ». Environ 17 enfants et 40 adultes étaient présents.

Prochaines Animations

Exposition Astronomie en février– mars 2023

Cette exposition nous est prêtée par la Médiathèque Départementale de Saintes.

Exposition « Créd'eau »

Nous participons à « La science se livre » via L'Espace Mendes France où nous allons recevoir une exposition sur l'eau. Tout public (Mi-Mai 2023)

Divers

Afin de pouvoir réaliser une exposition sur la commune de Clérac. Nous lançons un appel aux personnes possédant de vieilles photographies ou cartes postales de la commune, de les mettre à disposition de la Médiathèque. Elles seront scannées et restituées. Pour nous contacter : 05 46 04 75 56 ou bibliotheque@ville-clerac.fr

Merci à tous pour votre collaboration

Derniers achats

« Billy Summers » de Stephen KING

« La boite à magie » de Camilla LACKBERG

« Le Choix » de Viola ARDONE

« Labyrinthes » de Franck THILLIEZ

« Angélique » de Guillaume MUSSO

« Cher Connard » de Virginie DESPENTES

« Identités croisées» de Harlan COBEN

« Il nous restera ça » de Virginie GRIMALDI

« Les bases du macramé »

« Noël en quilling »

Les Partenariats

Les Bibliothèques Sud Saintonge de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, le SIVOM de Saint-Palais de Négrignac ,Montguyon, Clérac, Cercoux et Bédenac.

La Médiathèque Départementale de Prêt à Saintes qui prête Livres, CD, DVD, CDROM, expositions, Tapis de lecture et qui propose des journées de formation. http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/

La Médiathèque de Haute Saintonge de Jonzac qui propose et coordonne des expositions et des animations, organise des journées de formation et réunit toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants. http://www.mediatheques-haute-saintonge.com

La Communauté des Communes de Haute Saintonge qui subventionne des animations, des spectacles et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).

L'équipe composée de Sandra Bergès (employée), et des bénévoles : Marie-Claire Caillé, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Paulette Chargé.

Musée

Route des Châteaux - 17270 Clérac

Courriel : musee.clerac@orange.fr

Tél. : 05-46-04-07-83

Ouverture du Musée

du 1er mai au 31 octobre

Mardi, mercredi, jeudi 14h à 18 H 30

Du vendredi au dimanche de 10h à 12 h

et de 14h à 18h30

Nouvelle saison au musée

En juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir les 23 élèves CP et CE1 de M. Benoît MARTIN, Directeur de l'école primaire de CLÉRAC ainsi que 2 accompagnantes.

Après la visite guidée ils ont dessiné un outil de leur choix.

Le 23 juillet, l'Association des Campings Cars, composée de 38 personnes venues de toute la France, a visité le musée et l'église – un parking leur avait été spécialement réservé. Ils ont beaucoup apprécié cette attention.

Un site de gemmage est aménagé près de la boulangerie vers le plan d'eau.

Présentation de l'église St Vivien après la visite du musée.

L'amicale des vieilles voitures de SAINTES, composée de 15 personnes sont venues le 11 septembre 2022 visiter le musée.

Pour les journées du patrimoine, une exposition sur « la cuisine autrefois » a été organisée à la salle des fêtes le week-end du 17 et 18 septembre 2022.

La médiathèque a prêté ses livres lors de cette manifestation sur le même thème.

Nous remercions toutes les personnes qui ont prêté des objets culinaires et du mobilier.

140 visiteurs se sont déplacés durant ces 2 jours en provenance de Charente, de Charente Maritime, de Gironde, d'Auvergne et les cléracais dont Monsieur Le Maire, Madame la 1ère adjointe, et 4 de ses conseillers. Merci pour leur présence.

Le musée ferme ses portes le 30 septembre 2022 avec 430 visiteurs.

On peut noter la présence de Madame Jeannine LAURENT, ancienne Mairesse de POUILLAC (au milieu).

Ecole

SEJOUR SCOLAIRE A SAINT-URCIZE (CANTAL) POUR LES CE2/CM1/CM2

Après les rebondissements liés à l'épidémie de COVID, le séjour scolaire a enfin pu avoir lieu du 27 juin au 1er juillet. Tout s'est très bien passé et les élèves, enseignantes et encadrants garderont d'excellents souvenirs de cette semaine riche en découvertes.

Au programme : visite d'une fromagerie, cani-rando, course d'orientation, initiation au biathlon avec la carabine laser, accrobranche, randonnées… et surtout, plein de moments de partages !

RENTREE 2022 : QUOI DE NEUF ?

L'école de Clérac accueille 105 élèves répartis sur 5 classes, de la petite section de maternelle au CM2.
Pas de changement dans l'équipe enseignante pour cette rentrée. C'est M. Charlie ARNAUD qui assure la journée de décharge du directeur.
MM. Tom POINEAU et Aymerick SANZ effectuent une mission de service civique au sein de l'école.
Nous accueillons un nouveau cantinier qui nous prépare de bons petits plats : M. Stéphane DAILLY.
Après de gros travaux l'année dernière dans les classes, la municipalité a pensé aux temps périscolaires : rénovation de la cantine (peintures neuves aux murs, changement des portemanteaux, isolation acoustique), acquisition de jeux de construction pour le temps de pause méridienne et rangement.
Les décors devant l'école ont été revus : crayons géants repeints, règle qui se détériorait supprimée, ajout d'une équerre, pour avoir une école accueillante.
Des rideaux ont été installés dans la salle de motricité pour favoriser le repos des MS, ainsi qu'un grand tapis épais et agréable pour les enfants.
Installation d'un abri à vélos à l'entrée de l'école, au niveau du portail.
Petits travaux dans les classes : création d'un meuble d'arts plastiques en CM1/CM2, estrade pour affichages en CP/CE1, acquisition de nouveaux fauteuils et coussins en PS/GS…
Le jardin à l'arrière de l'école a été déblayé et une barrière installée. Nous pouvons y aller de temps en temps pour profiter d'un espace avec de l'herbe !
Après 2 rentrées « sous protocole COVID », nous avons eu le plaisir de faire une rentrée scolaire ordinaire, au niveau « socle » du protocole sanitaire, sans trop de contraintes.
Le blog de l'école est toujours actif, n'hésitez pas à le consulter : e-clerac.blogspot.fr

PARTONS DANS L'ESPACE !

Cette année, nous avons choisi comme thème commun d'école : l'espace. Tout au long de l'année, les 5 classes travailleront autour de cette thématique à travers les différentes disciplines : chants, poésies, lectures, sciences, arts plastiques, etc.
PS/GS : Cosmonautes avec le visage des enfants, panneau des présences et de la cantine sur le thème de l'espace, système solaire gonflable géant suspendu dans la classe.

Ecole (suite)

MS/CE1 : Cosmonautes et planètes qui virevoltent dans la classe avec plein de jolies paillettes, peinture de paysages cosmiques (CE1), planètes du comportement...

Les planètes du comportement sont distribuées le mardi et le vendredi. Pour cela, il faut être « dans le vert » ! Si tu n'es pas dans le vert le lundi, l'univers t'offre une deuxième chance. Alors sois dans le vert le mardi et la planète est à toi ! A la fin de la période, une activité surprise sera offerte à tout le groupe.

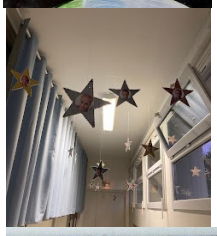

CP/CE1 : Portemanteaux soucoupes volantes, système solaire des anniversaires, couloir étoilé, lecture « Le Noël de l'espace » en CE1, apprentissage de la chanson des planètes, etc.

CE1/CE2 : Affichages de classe sur le thème de l'espace, portemanteaux fusées …

CM1/CM2 : Rentrée en musique sur le thème de l'espace, apprentissage du chant « Rue des étoiles » de Grégoire, portemanteaux cosmonautes, galaxies imaginaires pour décorer le couloir (encre et gros sel), étude de la Terre dans le système solaire en sciences.

<u>Autres temps forts très attendus en lien avec le thème :</u>
La venue d'un planétarium itinérant, les 28 février et 2 mars 2023, dans la salle des fêtes communale.
La sortie de fin d'année au parc du Futuroscope pour les élèves d'élémentaire.
La kermesse de fin d'année (jeux), vendredi 23 juin, aux couleurs de l'espace !

LES MATERNELLES ONT NETTOYE LA NATURE !
Vendredi 23 septembre, les élèves de PS/MS/GS/CE1 (de la classe MS/CE1) sont partis dans les rues de Clérac, autour de l'église et du lac, pour ramasser les déchets. Comme chaque année, plusieurs parents étaient au rendez-vous pour aider les enfants équipés de gants et de sacs poubelles. Ils ont trouvé des déchets divers, notamment de trop nombreux mégots dans le parc devant l'école, du plastique, des canettes, des bâtons de sucettes... De retour à l'école, les élèves ont décrit ce qui avait été ramassé, puis ont trié les déchets et trouvé en quoi on pouvait les recycler.

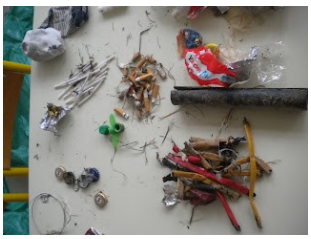

Merci au centre E. Leclerc de Bordeaux Chartrons, partenaire de l'opération « Nettoyons la nature », qui offre le matériel pour tous les enfants.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE
Il y avait beaucoup d'élèves autour du Monument aux morts de la commune en ce 11 novembre 2022, ainsi que 3 membres de l'équipe enseignante. Les enfants ont chanté La Marseillaise. Puis Enzo, Jonas et Layla, élèves de CE2, ont réalisé une brillante lecture au micro du texte de l'UFAC.
Enfin, à la lecture des noms des soldats inscrits sur le Monument aux morts, les élèves ont déposé un petit drapeau pour chacun ainsi que des œillets réalisés par les CP/CE1.

LES 30 MINUTES D'APQ : ACTIVITES PHYSIQUES QUOTIDIENNES

Ce dispositif a été généralisé à toutes les écoles à cette rentrée 2022. Il s'agit de 30 minutes « pour bouger », en plus de l'EPS, sur la base du volontariat. Elles se déroulent sur le temps des 2 X 15 min de récréations.
Ces activités sont principalement mises en place et encadrées par les 2 jeunes en service civique.
Un planning a été mis en place pour que chaque classe puisse bénéficier des APQ : à chaque récréation, les élèves ont le choix entre récréation libre ou APQ / foot et jeux libres du local.
Nous avons acquis du nouveau matériel : filet de badminton, cordes à sauter, ballons.
Les maternelles continuent d'utiliser les vélos, trottinettes et autres jeux du local.
Les élèves sont tous actifs pendant les récréations et il n'y a presque plus de conflits. Ceci est très positif.

UN PETIT TOUR DANS NOS CLASSES

Les CP/CE1 ont réalisé de jolies productions en arts plastiques, à la manière des hommes préhistoriques. Chaque élève a réalisé son empreinte de main (positive/ négative), puis a ajouté des silhouettes d'animaux faites au fusain.

Ceci termine une période de découverte de la Préhistoire : Orrorin, Cro-Magnon, le feu, les menhirs et dolmens, les outils…

Les CE1 font de la grammaire au TBI (Tableau Blanc Interactif). Quel plaisir d'utiliser les fonctions tactiles pour s'entraîner au tableau à trouver les verbes / l'infinitif !
On coche, on barre, on déplace des étiquettes... Et collectivement, on bat notre score !

Les PS/GS font des parcours dansés dans la salle de motricité sur la chanson " un p'tit saut de moineau". Cerceaux, trampolines, lattes, …

Il y a de quoi se dépenser !

Il y a des phasmes dans la classe des PS/GS.

Les élèves nettoient leur lieu de vie, les prennent dans leurs mains et leur donnent du lierre à manger.

Les MS/CE1 ont fait une dégustation de fruits (de saison !) pour faire un petit Tour de France : un ananas Victoria de la Réunion, des bananes de Martinique et Guadeloupe, et des pommes Reines des Reinettes de Charente ! C'était très bon !

En septembre, les MS sont partis à la recherche de lignes verticales dans le paysage.

Elles sont partout et les moyennes sections ont l'œil !

Le vendredi 21 octobre, la classe de CE1/CE2 a rencontré deux autres classes de même niveau venant de Montguyon et de Saint-Aigulin pour une sortie USEP tournée autour des jeux traditionnels. Un pique-nique a précédé les activités. La rencontre s'est très

Ecole (suite)

bien passée et a été appréciée de tous. Le temps a heureusement été clément avec seulement un temps gris.
Depuis le début de l'année, tous les mardis dès le début de matinée, les CE1/CE2 font un peu de danse pour faire de l'exercice et s'amuser en même temps. Ils utilisent le TBI et suivent les mouvements des tutoriels « Just dance ».

Nous verrons si dans l'année la classe progresse !

Voici le meuble d'arts plastiques des CM1/CM2. Il a été réalisé par les agents municipaux cet été, peint par Elisabeth (surveillante). Les élèves sont ravis de l'utiliser pour y faire sécher leurs travaux en cours : peintures, encre, etc.

Vendredi 14 octobre, les CM1/CM2 ont fait un hommage à Samuel Paty et à la liberté d'expression à travers l'étude d'un texte de Gauvain Sers.

Les 4 derniers vers du poème :

« Paraît qu'on s'habitue
Aux horreurs qu'on vit là
Mais l'innocent qu'on tue
Je ne m'habitue pas ».

Les instituteurs de Clérac - Deuxième partie

Ferdinand Poupelain, qui a marqué l'histoire de Clérac comme instituteur et secrétaire de mairie pendant plus de trente années, prend sa retraite en 1906, et s'installe dans la maison qu'il s'est fait construire, à la sortie du bourg, sur la route de Cercoux. M. Laval le remplace**.**

Jusqu'aux années 1960 : l'âge d'or de l'école

Emile Laval ne restera à Clérac qu'un an. Mais il occupe une place particulière dans la longue liste des instituteurs de la commune. D'abord, il est un des rares à être originaire de la région proche : on trouve des Laval à Clérac, Cercoux, La Clotte, commune où il est né en 1871, fils d'un tonnelier. A 21 ans, il est instituteur à Saint Aigulin et à 27 ans il épouse à Cercoux sa cousine Marie -Emilie (dont le père est géomètre expert et le frère instituteur). Le couple part alors pour l'Algérie. A son retour, après son année à Clérac, Emile Laval est promu inspecteur primaire.

Comme un certain nombre d'instituteurs, Emile Laval est à l'origine d'une lignée d'enseignants. Outre son beau-frère également instituteur, à chaque génération il y aura des enseignants chez ses descendants : son fils Pierre et sa belle-fille seront instituteurs (pendant quelques années à Clérac), ses deux petites filles seront-elles aussi institutrices ; une de ses arrières petites filles sera professeur de français à Coutras puis à Conflans Sainte Honorine (elle vivra quelques années à Clérac suite à son mariage avec un ingénieur de SOGDAR), et une de ses arrières arrières petites filles est professeur d' histoire géographie à Bordeaux.

La classe de M. Douhaud au début des années 1930

On peut citer aussi une autre lignée d'enseignants, celle des Février. Fils de Jean Victor et Jeanne Laure Février qui ont été instituteur adjoint et institutrice adjointe à Clérac à la fin du XIX è siècle, James Germain Février est né à Clérac en 1895 et il mènera une brillante carrière universitaire.

A Emile Laval succède M. Petit pendant 2 ans, puis M. Ménier en 1909. Hippolyte Ménier, né à Allas Bocage en 1866 est fils d'un tonnelier ; il restera à Clérac jusque dans les années 1920. Sa femme Clémence Ménier le rejoindra. Un de leur fils, Pierre, sera instituteur lui aussi, notamment à Montlieu.

Tout au long de la première moitié du XX è siècle Clérac continuera à avoir 2 instituteurs et 2 institutrices.

Il y a bien 2 bâtiments d'école, 1 pour les garçons et 1 pour les filles. Mais dans la pratique, les classes sont souvent mixtes.

Après le départ au début des années 1920 d'Andréa Chardavoine arrive Mme Clarac. Née à Saint Christophe en 1885, fille de cultivateurs, Raymonde Bousseau a épousé en 1913 Jean Marie Clarac, un gendarme, veuf depuis plusieurs années. A la retraite, ce dernier assurera les fonctions de secrétaire de mairie jusqu' à leur départ de Clérac (il sera remplacé par Jean Archain, boulanger). Melle Portal occupe alors le deuxième poste d'institutrice. En 1926, M. et Mme. Ménier partis, c'est le couple Douhaud qui s'installe dans un des appartements de l'école. M. Douhaud (Marc Jean Noel Jules) est né à Louzignac en 1897 d'un père lui-même instituteur ; il débute en 1919 au Château d'Oléron ; puis est nommé à la Genétouze en 1922 ; la même année, il épouse Octavie Labonne, également institutrice (fille d'un cultivateur de Cercoux) ; après quelques années à Saint Pierre du Palais, M. et Mme Douhaud sont affectés à Clérac où ils resteront 10 ans avant de rejoindre Pons et de prendre finalement leur retraite dans la maison de famille de Mme Douhaud à Cercoux. En 1936, pour remplacer M. et Mme Douhaud, sont nommés M. et Mme. Faraud.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs instituteurs de Clérac entrent dans la Résistance.

Si Mme. Faraud est une institutrice tout à fait ordinaire (née Lucie Talvart en 1906 à Venerand), son époux a une personnalité et une histoire qui sortent du commun. Né au Pin en 1903 d'un père sabotier, Roger Faraud débute sa

Les instituteurs de Clérac - Deuxième partie (suite)

Cérémonie de remise des prix en 1934

carrière d'instituteur en 1922 à le Queroy, puis la poursuit à Thénac et St-Thomas de Cônac avant d'arriver à Clérac. Très jeune il s'intéresse à la politique, adhère à la SFIO et devient conseiller général de Mirambeau l'année de sa nomination à Clérac. Dès 1940, à son retour du front, il entre en conflit avec les troupes d'Occupation qu'il veut obliger à évacuer les locaux scolaires et à payer pour les dégradations commises. Ne cachant pas son hostilité au régime de Vichy, il refuse de faire chanter à ses élèves "*Maréchal nous voilà*". Le 1er janvier 1941, il est déplacé par le gouvernement de Vichy à Saint Mandé et Condéon, ainsi que son épouse. Malgré les dangers, il poursuit ses activités de résistant et organise les maquis dans la région de Jonzac. La guerre terminée, il est élu député socialiste de la Charente Maritime de 1945 à 1958. Il meurt en 1987.

Un autre instituteur de Clérac s'est illustré pendant la Seconde Guerre mondiale : M. Simonneau. Gervais Clément Simonneau, est né en 1916 en Vendée. Instituteur en Charente Maritime, il exerce à Cozes puis à Pouillac, avant d'être affecté à Clérac. En 1942, il épouse à Clérac Liliane Ribeill, originaire de La Rochelle, institutrice à Clérac depuis 1936. Entré dans un groupe de résistants chargé de réceptionner des armes parachutées, il est arrêté dans son école de Clérac, et déporté en 1944. Avec la complicité du secrétaire de mairie de Cercoux, Mme. Simonneau fabriquait des faux papiers. Le couple Simoneau restera à Clérac jusqu'en 1952. Le frère de M. Simonneau, Rémi, également instituteur épousera Paulette Desort, une Cléracaise, aussi institutrice.

En 1941, pour remplacer M. et Mme. Farraud, arrivent à Clérac M. et Mme. Gourbille.
Marcel Gourbille est né en 1914 à Saintes et a déjà exercé à St-Jean d'Angély, Landes, Saujon, Sablonceaux, Allas-Bocage, et Corignac, Son épouse, Andrée Chauveau née à Saint Eugène, a été en poste à Nueil les Saintes et Agudelle.

C'est également pendant la guerre que M. et Mme. Laval sont nommés à Clérac. Pierre Laval est le fils d'Emile Laval, Inspecteur Primaire et brièvement instituteur à Clérac en 1906-1907. Il est né en Algérie en 1898 lorsque son père y exerçait. Il a débuté à Bardenac, puis est allé en Algérie. Il rejoint ensuite Clérac après plusieurs postes dans le sud de la Charente Inférieure (Saint Pierre du Palais, Montguyon, Saintes). Avec son épouse Lucienne Maumont originaire du Fouilloux, il y reste jusqu'en 1951.

Outre les difficultés causées par l'occupation allemande, l'école de Clérac va connaitre une « crise sanitaire » en 1943.
En novembre 1943, une campagne de vaccination obligatoire des enfants contre la variole est organisée. Quelques jours après l'inoculation du vaccin, le docteur Maupetit (de Libourne) aperçoit sur la colonne vertébrale d'une enfant récemment vaccinée, un abcès froid gros comme une noix. Une analyse montre que celui-ci présente tous les symptômes d'une affection tuberculeuse aiguë, provoquée par l'inoculation virulente des bacilles de Koch, ceux de la tuberculose. Le docteur n'hésite pas. Il rend visite à tous les enfants vaccinés. Son intuition ne l'a pas trompé. Huit autres vaccinés sont porteurs du germe. Il les fait venir à Libourne, à ses frais, et les traite gratuitement. Cette affaire fut étouffée car nous étions sous l'Occupation. La même chose se reproduira en 1949 à Libourne sur plusieurs enfants. Malgré toutes les enquêtes menées, l'Institut Pasteur qui avait mis au point le vaccin, fut mis hors de cause et il n'a jamais été possible d'élucider les causes tragiques de cette infection.

Les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale sont marquées par de profondes transformations.

Pour la première fois depuis sa construction en 1886, la « maison d'école » est trop petite : pas assez de salles pour accueillir les élèves, pas assez de logements pour héberger les instituteurs (le logement des enseignants est alors une obligation pour les communes). Pourquoi cet afflux d'élèves ? non pas du fait d'une augmentation de la population qui stagne, mais tout simplement parce que la loi Jean Zay de 1936 a porté la durée de la scolarité obligatoire à 14 ans

au lieu de 13 auparavant et même de 11 pour les chanceux lauréats du certificat d'études. Il va falloir ajouter aux 5 classes traditionnelles (1 CP, 2 CE et 2 CM) une classe de fin d'études. En même temps, le besoin se fait sentir d'une classe enfantine pour les plus petits. Pour l'installer, la commune loue une maison dans le bourg à la famille Durand en 1949 (1 rue du Jeu de Quilles. On créé à la même époque un service de cantine scolaire (d'abord hébergé dans la maison qui abritait aussi le bureau de poste (2 rue de la Poste). Mais cela ne peut pas durer et on commence à envisager l'agrandissement de la maison d'école. C'est chose faite à la fin des années 1950. Un bâtiment est construit en arrière du bâtiment principal comprenant une salle de cantine, une cuisine, un préau et trois salles de classe. En même temps, des maisons individuelles, au confort moderne (pour l'époque) sont édifiées par la municipalité pour les enseignants le long de « la rue neuve » (rue des écoles) parmi d'autres maisons destinées à la location.

Car, qui dit plus d'élèves et plus de classes, dit plus d'enseignants. Non seulement, il faut assurer le remplacement des anciens, mais il faut en recruter de nouveau. Plusieurs Cléracais d'aujourd'hui se rappellent sans doute de leurs maitres et de leurs maitresses. En 1952 vont arriver M. et Mme. Sivy : originaire de Bretagne, M. Sivy donne des cours gratuits le soir à ses quelques élèves qui préparent le concours d'entrée en sixième. Ce concours a existé jusqu'en 1957. Une fois reçus, les lauréats rejoignent le cours complémentaire de Saint Aigulin (avec un trajet aller-retour quotidien en autobus) ou un des collèges public ou privé de Libourne (ils sont alors internes). Sont ensuite nommés à l'école de Clérac, Mme Lafargue en 1952 remplacée l'année suivante par M. Boursier qui restera jusqu'en 1958 ; et en 1953 Mme Vallaez (future Mme Chabot) qui y restera jusqu' à sa retraite en 1975. En 1955 Melle Merzereau , future Mme Ceyral, est nommée à Clérac : elle y fera toute sa carrière. En 1956, Mme.Poupelain, belle fille du maire Armand Poupelain est nommée à Clérac après quelques années passées à Saint Pierre du Palais : elle y restera jusqu'à sa retraite en 1987. Plusieurs années plus tard arrive Mme Pasquet qui prend en charge la classe enfantine (avec Mme. Bernard comme aide maternelle). Enseignent également à Clérac dans les années 1950 -début des années 1960 Melles Escurol, Rougier, Cassin, Lacabe, Geay, Perrotin et MM. Baudou, Moinet, Machefert et Popin (le conjoint de Mme Devienne, nouvelle propriétaire du Château de Caillères).

A la rentrée 1962, M. et Mme Blanc sont nommés à Clérac. Ils y resteront 30 ans.

Lorsque M. Blanc prend la direction de l'école de garçons – Mme Chabot étant alors directrice de l'école des filles… bien que dans la réalité l'école soit mixte – l'école de Clérac est à son apogée. 250 élèves sont répartis en 6 classes, 200 d'entre eux mangent à la cantine (des repas préparés pendant de longues années par Mme Aubert). Quelques élèves continuent à fréquenter la classe de fin d'études et à présenter le certificat d'études, mais de plus en plus nombreux sont ceux qui entrent – maintenant sans examens – en classe de sixième dans le CEG nouvellement aménagé à Montguyon. Quelques-uns préfèrent être internes dans des établissements publics ou privés de La Roche Chalais, Barbezieux, Libourne ou même Bordeaux. La fin de l'année scolaire (le 14 juillet) est marquée par le voyage des écoles ! Il embarque dans deux autobus les élèves de la classe de fin d'études (gratuitement) et des Cléracaises et Cléracais qui ont payé pour découvrir en 2 ou 3 jours quelques sites touristiques du grand Sud-Ouest. La commune de Clérac est alors fière - à juste titre – de tout ce qu'elle réalise pour son école.

Depuis les années 1960 : une évolution en dent de scie

<u>Mais cette période d'euphorie n'a duré qu'un temps</u>

Dès les années 1970, les effectifs scolaires commencent à baisser, résultat du début du déclin de la population. Clérac conserve tout de même ses 6 classes jusqu'en 1980. En 1975, Mme Chabot, partie à la retraite, est remplacée par Mme Ceyral à la direction de l'école des filles. A partir de 1984, l'école n'a plus qu'une seule direction (assurée par M. Blanc). En 1987 il n'y a plus que 4 classes. Quand M. Blanc prend sa retraite en 1991, remplacé par M. Rousseau, 90 élèves seulement sont scolarisés. Et en 1993 la quatrième classe ferme. Au départ de M. Rousseau, en 2001, il ne reste plus que 3

Une classe en 1941

Les instituteurs de Clérac - Deuxième partie (suite)

classes pour 67 élèves.

Cette baisse des effectifs, partagée par toutes les écoles des communes rurales de la région, n'a pas empêché l'école de se transformer et d'évoluer grâce aux initiatives des enseignants, à l'aide de la mairie et au soutien des parents. Le « voyage des écoles » fait place à une sortie de quelques jours pour les grandes classes d'abord en bord de mer en fin d'année, puis à la montagne en hiver à partir de 1975, pour être remplacée tous les 2 ans par des classes de découvertes après 1991. La première fête en plein air est organisée en 1989 sur la pelouse devant la mairie lors de la commémoration du bicentenaire de la Révolution. Suivront désormais pratiquement tous les ans en juin des kermesses en plein air et des représentations théâtrales dans la salle des fêtes. Et, comme partout l'informatique rentre progressivement dans l'école. Enfin, pour s'adapter aux nouveaux modes de vie des familles, une garderie est ouverte en janvier 1998.

Et aujourd'hui ? depuis quelques années, en lien avec l'augmentation et le rajeunissement de la population, les effectifs sont en augmentation.

L'école compte en 2022-2023 un peu plus de 100 élèves et le nombre de classes est passé d'abord à 4, puis à 5. Deux salles ont été refaites, un algéco a été installé provisoirement dans la cour, signe visible de ce renouveau. Et de façon à pérenniser ces changements et à offrir de bonnes conditions de travail aux élèves et aux enseignants un projet d'agrandissement des bâtiments est à l'étude. Après un demi-siècle de repli, l'école de Clérac parait ainsi renouer un peu avec son « âge d'or » d'il y a 100 ans.

Ainsi, comme le concluait M. Rousseau, le directeur de l'école sur le point de quitter son poste en 2001, dans le premier numéro du bulletin municipal, « l'Histoire en marche ne s'arrête jamais, voit les enfants et les adultes passer, change les visages et les paysages, mais l'école, pilier à la source de notre culture et de notre identité collective, demeure et doit demeurer encore longtemps à sa place, garante de la vie dans nos villages et de la mémoire que nous partageons ».

Roger Faraud (1903 - 1987), instituteur à Clérac de 1936 à 1941, résistant et député

Nb : notons pour être complet que de nombreuses Cléracaises et de nombreux Cléracais se sont engagés dans l'enseignement dès la fin du XIX è siècle. La première a été Marie Hervé, fille de Jean Hervé, sabotier, et de Jeanne Furet, future Mme Chollet. Il est impossible de nommer les autres, au risque d'en oublier. Sachons seulement qu'ils y ont occupé toutes les fonctions depuis celle d'instituteur jusqu'à celle d'inspecteur d'académie en passant par celles de professeur du second degré, inspecteur primaire et professeur d'université.

Jean-Paul Grasset

A paraitre prochainement ***: « Clérac, une commune de la lande saintongeaise »*** *par Jean-Paul Grasset, aux éditions « le passage des heures ».*

Jean-Paul Grasset a rassemblé et ordonné les articles qu'il publie depuis plusieurs années dans le bulletin municipal en un seul ouvrage. Ainsi les Cléracaises et Cléracais et tous les passionné(e)s d'histoire locale et régionale auront à leur disposition une histoire complète de la commune depuis la préhistoire jusqu 'à aujourd 'hui.

Agrandissement de l'école à la fin des années 1950

Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais

Voici un autre souvenir évoqué par Jean Jacques Nau et qui fait suite à ceux des derniers bulletins.

Les 2 frères

Lors d'une réunion de la société de chasse, Popaul (Mr Paul ou Mr Poul) voulut prendre la parole pour dénoncer les nuisances, provoquées par le bang des avions passant le mur du son, sur la reproduction des espèces. Il commença ainsi : » les avions font, font, font... » malheureusement la fin de sa phrase fut quasiment inaudible et incompréhensible, non pas qu'il fut étreint par l'émotion mais plutôt éteint par la potion. C'est curieux chez les chasseurs ce besoin de faire des phrases aurait ainsi pu ajouter Maître Folace (phrase empruntée aux Tontons Flingueurs, les marins y remplaçant les chasseurs)
Popaul était un personnage atypique, vêtu d'une veste de chasse côtelée fermée par des boutons ornés d'un cor de chasse, la tête (son « aérodrome» à mouches avait-il coutume de dire) recouverte de son éternel béret, le fusil et la carnassière en bandoulière, il circulait sur sa mobylette bleue pourvue d' une caisse sur le porte-bagage pour le transport du ravitaillement. Il n'était pas rare de le croiser assis à côté du chauffeur d'un des deux GMC vert foncé de l'entreprise Poupelain, affectés au débardage. Il y faisait équipe avec Daniel, également chasseur de gibier et... de buts le dimanche après-midi. L'autre GMC vert foncé était, à l'époque, piloté par Fernand, également chasseur et supporter inconditionnel de deux USC, celle de Clérac puis par la suite celle de Cercoux que son fils Dominique avait rejointe.
Un soir, sur la route de Cercoux au carrefour de « Chambard/Lombriére », Popaul négocia mal le virage à droite pour prendre la direction de Moindron où il résidait, finissant sa trajectoire dans les rangs de vigne ! Un dimanche matin où il chassait dans les environs du stade de l'allée des chênes, l'envie lui prit d 'aller voir de plus près ce qu'il s'y passait. Bien que n'ayant joué qu'une seule fois en première à l'USC, le foot il connaissait. Un match de cadets entre l'USC et L'US Pons s'y déroulait devant quelques spectateurs parmi lesquels deux autres chasseurs, le premier s'empara de son béret, le lança en l'air et le second tira dedans. A l 'atterrissage le béret était parsemé de trous mais il en fallait plus pour fâcher Popaul, le brave homme. Les jeunes pontois n'avaient jamais vu pareille chose au bord d'un terrain de foot, longtemps après certains d'entre eux m'en parlèrent encore !
Il avait un frère (Robert, mon frère «La Cacugne»), créateur des culottes en peau de salopard et du portefeuille en peau d 'hérisson. C'est également lui qui avait vu Patcho Mina (Pancho Villa) au cinéma à Montguyon et pris avec Zag, la bretelle d'autoroute en sens inverse pour rentrer au bercail ! Il est aussi l'auteur de « bois un coup (de vin rouge) p'tit » responsable de la première cuite d'un gamin venu en voisin, voir le chantier des constructions de La Giraude et l'unique chasseur à avoir transporté ses cartouches dans un sac à mains, ayant appartenu à la dame qui l' hébergeait !

Nous allions à la chasse
Pour tirer la bécasse
Buvions de la vinasse
*Ramenions une canasse**

Le quatrain ci-dessus pourrait illustrer un pan de la vie de ces deux frères attachants, personnages incontournables de notre jeunesse cléracaise.

*mot très vraisemblablement inventé par Cacugne.

Centenaire de l'inauguration du monument aux morts 1922-2022

En 1919 naissait le projet de construction du monument aux morts dont le financement devait provenir d'une souscription publique de 3600 Francs et d'un crédit de la commune de 4000 Francs sous la magistrature de Jules Nau (1889 – 1919).

Ce sont les pères ou ascendants des soldats de la commune morts pour la France qui donneront leur avis d'emplacement au maire.

Les matériaux devaient être constitués de pierre de Poitiers remplaçant la pierre de Paris, entraînant un surcoût de 600 F mais beaucoup plus solide.

La plaque commémorative sera « Aux ENFANTS de CLERAC MORTS POUR LA PATRIE », tandis que le coq victorieux d'une valeur de 641 F, se placera sur une sphère de lauriers.

Une banquette avec grille sera construite par l'entrepreneur-sculpteur René Tillard de Barbezieux, ancien élève de l'Ecole des Beaux Arts & des Arts dé-coratifs de Paris.

Au sommet, le coq victorieux en bronze

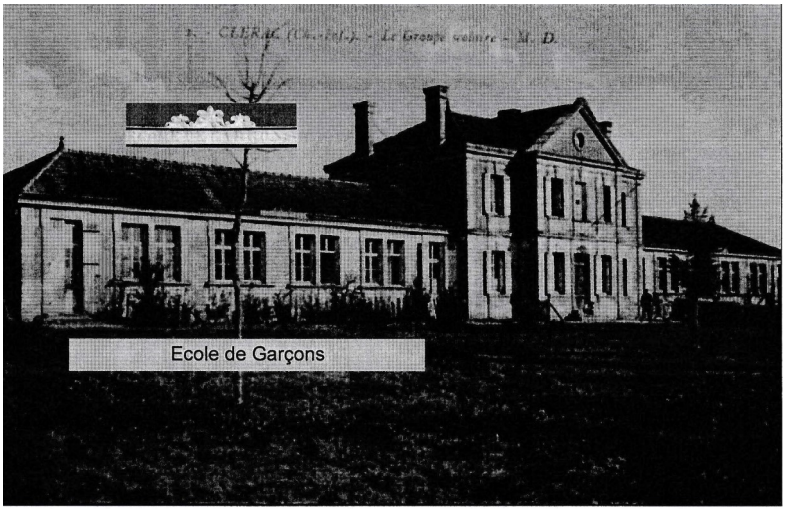

Finalement, l'inauguration du monument aura lieu à l'Ecole de Garçons de Clérac par un banquet démocratique et avec autorisation préfectorale, le mardi 17 décembre 1922.

Il est à savoir que par rapport à la stèle commémorative dans l'église vraisemblablement gravée après 1945, 51 noms sont inscrits sur les plaques au monument tandis que 52 noms apparaissent sur celle de l'église. Evain Jean Marie, natif de Bretagne a été ajouté car sa famille est ensuite venue résider dans la commune.

- 32 de ces 52 personnes étaient nées à Clérac ; 20 familles sur 51 ont perdu plusieurs enfants.

- 4 Poilus ne sont pas gravés sur le monument à Clérac !

- 24 Poilus, natifs des Clérac sont inscrits hors commune.

- Le premier mort de la commune, décédé à Viviers (Lorraine) le 20 août 1914, Séraphin Fleuranceau, époux de Zélie Texier laisse une petite fille âgée de 5ans.

- Il y a eu des blessés par millions, la France en compte à elle seule 3,5 millions, plus ou moins gravement atteints, auxquels il a fallu trouver un emploi adapté.

- A Clérac, il y a eu au moins 20 veuves, et un certain nombre d'orphelins et de Pupilles de la Nation

Une plaque commémorative des morts en 1939-1945 a été rajoutée après la seconde guerre mondiale.

Centenaire de l'inauguration du monument aux morts 1922-2022 (suite)

En 1927, M. le Maire propose au conseil municipal de continuer le nivellement de la place du monument, le mur de clôture et la bordure du trottoir, et avise M. Lutard menuisier-ébéniste de profession, habitant en face et locataire du terrain, que son bail ne sera pas reconduit.

Un talus borde le jardin où sera érigé le Monument aux Morts

Avant 1932
A l'angle de la place :
l'arbre de la Liberté un tilleul argenté.

Remarque : Des glycines sur les façades

En 1928, le conseil municipal décide de faire niveler la place et de continuer la construction du mur de bordure.

Place actuelle

Marc Vareille, d'après la documentation de Béatrice Manon

Une réputation de mauvaises herbes... mais pour qui !!!

Saviez-vous que vous pouvez cueillir des légumes verts sauvages, également appelés mauvaises herbes comestibles, dans votre jardin et les manger? Identifier les mauvaises herbes comestibles peut être amusant et peut vous encourager a désherber votre jardin plus souvent.

L'Ortie, la star des mauvaises herbes comestibles!
En effet, en plus de l'utiliser comme engrais naturel riche en azote avec le fameux purin d'ortie, elle est une grande source de nutriments. Parmi ses nutriments nous pouvons citer : la vitamine A, la vitamine B, vitamine C, fer, calcium, magnésium, phosphore ainsi que le potassium. Sans oublier la grande quantité de protéines qu'elle renferme dont près de 40% du poids sec.

Le Pissenlit, le roi de la salade!
Qui ne connait pas le fameux pissenlit. Avec ses belles fleurs jaunes et des graines volantes qui nous amusaient lorsqu'on était enfants. En termes de cuisine, vous apprécierez le pissenlit. En effet, avec ses apports de Vitamine C, β-carotène), le pissenlit vous donnera une santé de fer. Aussi, nous pouvons l'utiliser de manières différentes. Salade au lard ardennaise, jeunes feuilles en salade, boutons de fleurs en décoration de plat ou encore du sirop et du vin avec les capitules. Enfin, vous pouvez même préparer du café à partir des graines de pissenlit !

Le Coquelicot, décoration et graines de pavot!
Les coquelicots se reconnaissent tres facilement grâce à leurs pétales rouges largement visibles lors de la floraison. Nous pouvons consommer ses tiges velues, ses feuilles, ses boutons floraux, ses pétales et mêmes ses graines. Cette plante herbacée annuelle a un gout de noisette si on déguste ses pétales. Nous pouvons aussi confectionner des sirops, bonbons ou même des tisanes.

Les Plantains : faciles a reconnaitre!
Ces plantes comestibles se reconnaissent très facilement par leur floraison. En effet, les fleurs de plantains sont discrètes, disposées en épis au sommet d'une longue hampe. Vous pouvez agrémenter vos salades à l'aide des feuilles ou même les faire en soupe. Mais elles sont également très utiles en cataplasme pour calmer les douleurs liées aux piqures de moustiques et brulures d'orties.

Marguerite, Pâquerettes et Camomilles : fleurs comestibles
Ici, nous n'allons pas nous attarder sur la Camomille ou la Marguerite, qui bien que communes, ne le sont pas autant que la Pâquerette. Cette dernière étant en effet la plus présente sur les pelouses des jardins et même dans les champs et pâturages. Très rustique, elle pousse en touffe dense. Sa floraison dure aussi toute l'année, ce qui l'aide à envahir les milieux ou la végétation est basse. La cueillette de la Pâquerette peut donc se faire toute l'année. Au niveau alimentaire et comestibilité, les feuilles, les boutons floraux, ou encore la fleur peuvent même se manger crus. Il faudra cependant penser à les cueillir dans des milieux ou les animaux ne sont pas présents (risques de maladies).
La feuille de Pâquerette a un léger gout de noisette, légèrement poivré pouvant toutefois tirer sur des saveurs acres.

Le Pourpier Potager : une herbe bien craquante!
Vous le reconnaitrez facilement grâce à ses tiges rampantes et à sa facilité de progression dans les friches thermophiles. Il apprécie les sols chauds. Ses feuilles fraiches ont une saveur agréable et peuvent se consommer crues en salade mais également en soupe ou en omelette. Le Pourpier est une des mauvaises herbes comestibles les plus intéressantes sur le plan nutritionnel.

Ne mangez jamais de plante de votre jardin sans savoir au préalable qu'elle est comestible et si elle est toxique ou non. Soyez prudent.

La courge musquée, appelée aussi "Butternut"

Cette courge d'hiver qui se consomme cuite, a la particularité d'avoir un gout subtil de noisette et c'est une source de fibres assurant un bon fonctionnement intestinal. C'est un fruit-légume facile a cuisiner.

Velouté à la courge butternut et lait de coco

INGRÉDIENTS
1 grosse courge butternut
2 carottes
1 oignon
2 cuillères a soupe d'huile d'olive
2 bouillons cubes de légumes
1/2 cc de coriandre en poudre
1/2 cc de gingembre en poudre
400ml de lait de coco
750ml d'eau (a adapter en fonction des légumes)

PRÉPARATION
Epluchez (au gros couteau) et épépinez la courge, coupez -la en cubes. Epluchez et taillez en morceaux les carottes et l'oignon.
Faites chauffez l'huile dans un grand faitout et faites-y revenir les légumes. Assaisonnez avec la coriandre, le gingembre et le paprika et effritez les bouillons cubes par dessus. Laissez cuire
doucement 10 minutes en mélangeant régulièrement pour que les légumes n'attachent pas au fond de la casserole.
Couvrez de lait de coco et complétez par de l'eau (vous devez juste couvrir les légumes) et portez a ébullition. Baissez alors le feu, couvrez la casserole et laissez mijoter +/- 30 minutes, les légumes doivent être tendres. Passez la soupe au mixeur ou au Blender.
Goutez et rectifiez l'assaisonnement selon vos gouts (sel et poivre).

Flan de buternut, poulet, riz, boulgour, quinoa, gratiné au cheddar

INGRÉDIENTS
1 Butternut (pas trop grosse car c'est pour 1 personne)
10 cl de crème fraiche liquide
Noix de muscade
Sel et poivre
1 poignée de cheddar râpé
1 poignée de mélange de riz basmati,
Boulgour
quinoa rouge
60 g de blanc de poulet rôti de la veille
1 branche de persil frise du potager (pour la décoration)

PRÉPARATION
Coupez le chapeau de la Butternut (il servira pour la présentation a l'assiette). Coupez un tronçon (1 grosse rondelle) de 5 a 6 cm d'épaisseur et coupez-la en morceaux. Creusez le reste de la butternut afin d'en retirer les graines et la chair (réserver la chair). Plongez la butternut creuse dans l'eau bouillante salée. Laissez cuire 10 minutes. Egouttez-la. Laissez-la refroidir. Plongez, la chair et les morceaux dans l'eau bouillante salée.
Laissez cuire 15 minutes. Egouttez-les et laissez-les refroidir.
Préchauffez le four a 180°C. Battez l'œuf en omelette. Ajoutez la crème. Salez, poivrez. Mélangez.
Mettez dans le Blender les morceaux de butternut cuits, la préparation œuf, crème et noix de muscade. Mixez. Ajoutez des morceaux de poulet rôti émiettes et le cheddar râpe. Versez le riz basmati, boulgour, quinoa rouge. Mélangez légèrement. Versez la préparation dans le creux de la butternut. Parsemez de cheddar râpe. Placez-la dans un plat allant au four. Laissez cuire 30 minutes.
Servez chaud directement a l'assiette. Décorez de persil. Ajoutez le chapeau pour la décoration
(facultatif).

Crème brûlée à la courge butternut

INGRÉDIENTS
1 litre de lait entier
6 jaunes d'œuf
25cl de crème liquide
300g de butternut
75g de sucre
1 bâton de cannelle
5 cuillères à soupe de sucre roux

PRÉPARATION
Coupez la chair de butternut en gros cubes et faites les cuire à la vapeur pendant 20 à 30 minutes. Je préfère la vapeur à la cuisson dans l'eau car la chair se gorge ainsi moins d'humidité.
Réduisez la chair en purée
Pendant le temps de cuisson de la butternut, mélangez le lait et la crème avec le bâton de cannelle. Mettez à chauffer. Il faudra le tiédir, mais pas le faire bouillir. Laissez infuser la cannelle puis retirez le bâton. Fouettez les jaunes d'œuf avec le sucre en poudre. Ajoutez y la purée de butternut, puis versez progressivement le lait tiédi. Mélangez, puis passez la préparation au chinois. Préchauffez le four à 150° C.
Versez la préparation dans les moules, et enfournez pour 1 heure. Une fois les crèmes cuites, elles doivent être figées, mais encore un peu tremblotantes. Laissez refroidir, puis stockez les au frigo pour 3 heures minimum.
Au moment du service, saupoudrez la surface des crèmes avec le sucre roux. À l'aide d'un chalumeau de cuisine, caramélisez le sucre. Si vous n'avez pas de chalumeau, passez les crèmes très rapidement sous le grill du four.

Bon appétit !!!

Etat Civil

Pauline THOMAS CRAMON
née le 13 août 2022 à Blaye
fille de Jeffrey CRAMON et Laura CRAMON
domiciliés à 40 route des Gemmeurs

Lenzo TERRADE
né le 13 août 2022 à Blaye
fils de Johan TERRADE et Angélina HERAUD
domiciliés à 13 chemin du bois de Teurlay

Lindsay BLANDIN et Romain CASTELLO
Mariés le 06 août 2022
Domiciliés 22 lotissement la Rente

Nadine RESTOINT
Décédée le 20 décembre 2021 à Libourne
Domiciliée 9 le Grand Village

Recensement militaire

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie, vous remettra alors une **attestation de recensement**.

Désormais, entre le 16ème et à la veille du 25ème anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

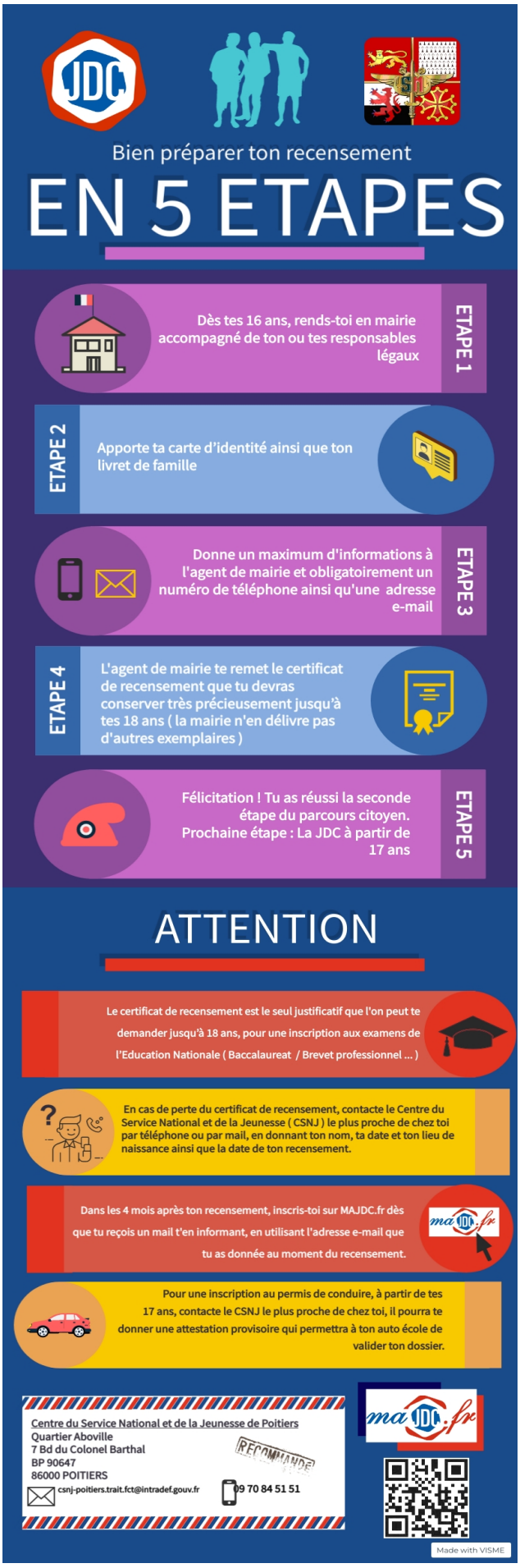
JDC
Bien préparer ton recensement
EN 5 ETAPES
ETAPE 1
Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux
ETAPE 2
Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille
ETAPE 3
Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail
ETAPE 4
L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)
ETAPE 5
Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans
ATTENTION
Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalaureat / Brevet professionnel ...)
En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.
Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.
Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.
Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthal
BP 90647
86000 POITIERS
RECOMMANDÉ
csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr
09 70 84 51 51
Made with VISME

Mairie de Clérac

1 place de la Mairie
17270 Clérac
Tél : 05.46.04.13.12
info@ville-clerac.fr
www.ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi et jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15
Le vendredi de 14h à 17h00
Le samedi de 8h30 à 12h30

Culture

Bibliothèque : 05.46.04.75.56
bibliotheque@ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30
Le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00
Le vendredi de 16h00 à 18h00

Musée :

1 route des châteaux
05.46.04.07.83
email : musee-clerac@orange.fr
web : www.musee-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi et mercredi de 14h à 18h30
Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche
de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Education

Ecole : 05.46.04.53.82

Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie) : 05.46.04.90.08 ou 05.46.04.13.12

Office religieux

Planning des messes :
Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint
Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques
1er samedi : Eglise de Chevanceaux
2ème samedi : Eglise de Clérac
3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon
4ème samedi : Eglise de Cercoux
5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais
Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30
Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)
05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

Services

Salle des fêtes : 05.46.04.13.12

La Poste : 05.46.04.13.00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et jours fériés.

ADMR Saintonge Sud (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary, 26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

Déchèterie-SOTRIVAL : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.

SPA (Saintes) : 05.46.93.47.65
web : spa.de.saintes.free.fr

Régie d'exploitation services des eaux : 05.46.49.42.56

ENEDIS (dépannage) : 09 69 32 18 84

Orange : 39 00

SNCF : 0 892 35 35 35

Social

Maison de la Solidarité et des Services publics (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45
Email : ccas.msap@montguyon.fr

Assistante sociale (service social de Montendre) **:**
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au 05.46.49.27.77

Conciliateur de justice (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45
Tous les 2èmes mercredis de 9h à 12h

Tourisme

Communauté de Communes de la Haute Saintonge :
05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78
web : www.haute-saintonge.org

Office de tourisme cantonal Montguyon : 05.46.04.28.70

Urgences et santé

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18
N° d'Urgence Unique Européen : 112
Gendarmerie de Montguyon : 05.46.04.10.13
Hôpital Jonzac : 05.46.48.75.75
Hôpital Libourne : 05.57.55.34.34
Médecin de nuit (week-end et fériés) : 05.46.27.55.20
Centre antipoison (Bordeaux) : 05.56.96.40.80

Accueil familial personnes âgées/ handicapées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.
Mme Martin Francine (rue de la franière) 05.46.48.02.58.
Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.
Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59
Mme Metay Brigitte (9 rue de Lesné) 05.46.04.02.13

Assistantes maternelles

Mme Glenisson Marie-Hélène (rue de la faïencerie) 05.46.48.26.60.
Mme Mole Bénédicte (impasse des fougères) 06.16.69.47.75
Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 06.67.44.33.

Mairie de CLÉRAC
Charente - Maritime

1 place de la Mairie
17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12
Messagerie : info@ville-clerac.fr

Site internet : www.ville-clerac.fr